

pas suivis; mais il n'alla pas au delà; il ne proposa aucun amendement. Mais, immédiatement après se levait l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) l'apôtre de la stagnation et de la négation, pour proposer un amendement qui est, je le répète, semblable à celui qu'il a déjà proposé. Il est ainsi conçu:

Cette Chambre regrette que le discours du trône n'indique en aucune manière que le Gouvernement ait l'intention de consulter le peuple au sujet de sa politique navale et de la question générale de la contribution du Canada aux armements de l'empire.

J'ignore si la chose est vraie, et les honorables membres de l'opposition pourront me renseigner sur ce point, mais on me dit que lorsque cet amendement fut proposé une sensation de malaise se manifesta dans les rangs de nos honorables adversaires.

L'an dernier une semblable proposition, faite par l'honorable député de Jacques-Cartier, avait réuni un certain nombre de voix, non seulement parmi les nationalistes, mais aussi parmi les conservateurs,—les vrais. On m'a aussi rapporté qu'immédiatement après le dépôt de cet amendement, on fit savoir à l'honorable chef de l'opposition que si un sous-amendement n'était pas présenté, un bon nombre d'oppositionnistes voteraient avec l'honorable député de Jacques-Cartier, comme l'an dernier. Cela n'aurait pas fait l'affaire de l'honorable chef de l'opposition et de ses amis qui ne veulent pas être soupçonnés d'une alliance avec les nationalistes. C'est pourquoi mon honorable ami imagina un autre amendement, assez semblable à celui de l'honorable député de Jacques-Cartier, mais un peu édulcoré pour le rendre plus acceptable. Voici en quels termes l'honorable chef de l'opposition propose son amendement:

Nous désirons assurer Votre Excellence de l'attachement inaltérable du peuple canadien à la couronne britannique, de son désir et de son intention d'accomplir toutes les justes obligations qui incombent à ce pays en qualité de l'une des nations de l'empire. Toutefois, nous croyons devoir exprimer notre regret que le discours gracieux de Votre Excellence n'indique aucunement que les aviseurs de Votre Excellence aient l'intention de consulter le peuple sur la politique navale du Canada.

Entre l'amendement de l'honorable député de Jacques-Cartier et celui de l'honorable chef de l'opposition, il n'y a guère de différence; il y en a assez cependant, pour indiquer la ligne de démarcation et permettre aux conservateurs de dire qu'ils n'ont rien de commun avec les nationalistes.

Mon honorable ami (M. R. L. Borden) a déclaré à plusieurs reprises, et l'honorable député de Grey-nord (M. Middlebro) vient de répéter, pour que la chose soit connue

Sir WILFRID LAURIER.

et répandue, qu'il n'existe aucune alliance entre l'opposition de Sa Majesté, le parti des loyalistes au Canada et les nationalistes. Personne n'a jamais cru ou prétendu, personne même n'a jamais soupçonné qu'entre l'honorable chef de l'opposition et ses amis d'une part, et l'honorable député de Jacques-Cartier et ses amis, d'autre part, un traité d'alliance avait été régulièrement signé par les plénipotentiaires, avec toutes les formalités protocolaires. Personne ne le suppose; d'ailleurs, la chose est inutile; un simple clignement d'œil suffit.

Dorénavant, la politique navale du Gouvernement qui, je l'ai cru à un moment donné, devait réunir les suffrages de tous les Canadiens—je regrette de m'être trompé et d'avoir trop présumé du patriotisme des honorables membres de la gauche—sera combattue dans la province de Québec et dans les autres provinces au nom d'un principe unique, celui de l'appel au peuple.

Dans la province de Québec on lui reprochera, comme l'ont déjà fait l'honorable député de Jacques-Cartier et ses amis, d'être impérialiste; dans Ontario et les autres provinces de langue anglaise, on la qualifiera de politique séparatiste. Le Gouvernement sera assailli à droite; il sera assailli à gauche; mais tous ces assauts n'auront qu'un but—amener la chute du Gouvernement. Il n'y aura pas de traité d'alliance; il n'y en a pas. Mais si cette tactique réussissait, et si le Gouvernement venait à être renversé, on verrait les deux factions oppositionnistes se sauter au cou, s'embrasser, se livrer aux plus joyeuses manifestations et se féliciter mutuellement d'avoir enfin atteint leur but. Ce serait un joyeux moment, mais il ne tarderait pas à faire place à une jolie rixe, car il faudrait procéder au partage des dépouilles, former un Gouvernement, s'entendre sur une politique et décider si le lion tory doit avaler le mouton nationaliste, ou si c'est l'agneau nationaliste qui doit dévorer le lion tory.

L'honorable chef de l'opposition commence déjà à ressentir les premières atteintes du châtimeur qui l'attend. On en voit des indices dans le ton modifié de la presse nationaliste à son égard. Je lui dois cette justice de dire que jusqu'à présent il a eu l'honneur des insultes de la presse nationaliste; à l'avenir il devra subir les éloges de cette même presse.

Telle est la situation à laquelle nous avons à faire face présentement. Or, examinons un peu les deux amendements dont la Chambre se trouve saisie. Ils sont la conclusion impotente et boiteuse du langage violent dont on s'est servi dans la province de Québec et ailleurs pour attaquer notre politique. Si la solidité, la sagesse, l'opportunité de cette politique avaient besoin d'être démontrées, on trou-